



# **ASSEMBLEE GENERALE**

## **GROUPEMENT JEUNE**

### **( GJ VALLEE DE CLISSON)**

#### **U14/U15/U16/U17/U18**





- **BILAN SPORTIF SAISON 2017/2018**
  - **BILAN FINANCIER**
- **PROJET SPORTIF 2018/2019**
  - 1-ORGANISATION SAISON 2018/2019
  - 2-LES OBJECTIFS

# CHARTRE DU GROUPEMENT

## \* *Engagement des Dirigeants et éducateurs :*

- - Les dirigeants et éducateurs représentent les 3 clubs et sont aussi responsables du respect de la charte. Leurs comportements doivent être exemplaires en toute situation envers les adversaires, arbitres, joueurs et parents.
- - Les dirigeants et éducateurs doivent avertir dans les plus brefs délais le responsable technique en cas de problème de comportement ou de non respect de la charte par l'une des personnes concernées par le groupement (joueurs, dirigeants, parents...). Le responsable technique, en fonction des cas, fera remonter les informations aux 3 clubs si nécessaire.
- - Les dirigeants et éducateurs doivent accueillir dans le plus grand respect les adversaires et arbitres. Il assure également la vérification des vestiaires après chaque entraînement et compétition.
- - Les dirigeants et éducateurs ont à charge de réaliser un planning de roulement des parents pour les déplacements et la tenue du bar.
- - Les dirigeants et les éducateurs, dans la mesure du possible, n'ont pas à prendre leurs véhicules pour rouler à la place des parents absents.
- - Les dirigeants et les éducateurs s'engagent à **donner un temps de jeu suffisant à chaque joueur** quelque soit ses qualités dans la mesure où aucun problème de comportement n'est constaté.
- - Dirigeants et éducateurs doivent discuter ensemble des compositions d'équipes.
- - **En cas de sureffectif, un planning de roulement doit être mis en place afin de s'assurer que tous les joueurs auront bénéficiés du même nombre de convocation en fin de saison, tous matchs confondus. Cependant, le comportement d'un joueur (respect, fairplay, ponctualité, assiduité aux entraînements, motivation) pourra être un critère de choix pour les dirigeants et éducateur en cas de problème.**
- - Les compositions d'équipes ne devront en aucun cas tenir compte du club d'origine des joueurs.

# CHARTRE DU GROUPEMENT SUITE

## **Engagement des Joueurs :**

- - Chaque joueur bénéficiera, quelques soient ses qualités techniques ou physiques, d'un temps de jeu équivalent sous réserve d'un bon comportement et du respect de la charte.
- - Les joueurs ne jouent pas pour un club mais pour le groupement et pour l'équipe.
- - Les joueurs doivent faire preuve de respect entre eux, envers leurs dirigeants et éducateur, adversaires et arbitres.
- - Les joueurs doivent faire preuve de ponctualité, de fairplay, d'envie et d'assiduité aux entrainements et aux matchs.
- - Les joueurs ont à charge le nettoyage des vestiaires d'entrainements et de matchs à domicile comme à l'extérieur.

## **Engagement des Parents :**

- - Les parents sont responsables du comportement de leur enfant.
- - En cas d'absence, ils doivent dans les plus brefs délais prévenir les dirigeants et éducateurs.
- - Ils sont garants de la ponctualité de leur enfant.
- - Les parents ont pour devoir d'accompagner les joueurs en déplacement, matchs et entrainements, dans le respect des plannings. En cas d'indisponibilité, ils leur incombent de se faire remplacer par un autre parent et d'en prévenir les dirigeants.
- - Les parents doivent tenir le bar lors des matchs à domicile dans le respect des plannings. En cas d'indisponibilité, ils leur incombent de se faire remplacer par un autre parent et d'en prévenir les dirigeants.
- - L'accès aux vestiaires et zones de jeu sont réservés aux joueurs, dirigeants et éducateurs.
- - Les parents doivent respecter les décisions des dirigeants et éducateurs.



## **BILAN SPORTIF SAISON 2017/2018**

**CATEGORIE U15** (*Entraînement mercredi 18H00/20H00 et vendredi 18H15/19H45*)

**Effectif U14 = 21**

**Effectif U15 = 14**

**35 LICENCIES U15**



**CATEGORIE U18** (*Entraînement lundi et jeudi de  
19H15/21H00*)

**Catégorie U16 = 18**

**Catégorie U17 = 25**

**Catégorie U18 = 11**

**54 LICENCIES U18**



- **ENGAGEMENT ET CLASSEMENT DES EQUIPES :**

- U15A : 1 équipe CLASSEMENT D3: 6<sup>ème</sup>/8
- U15B : 1 équipe CLASSEMENT D5: 2<sup>ème</sup>/8
- U16 : 1 équipe CLASSEMENT D2: 4<sup>ème</sup>/7
- U18A : 1 équipe CLASSEMENT D1: 5<sup>ème</sup>/8
- U18B: 1 équipe CLASSEMENT D4: 1<sup>er</sup>/8

- **ENGAGEMENT DES TERRAINS :**

- Match et Entraînement : Le même système de rotation que la saison écoulée (2 équipes par club sur 1/3 de la saison),
- En cas de match de compétition trop nombreux sur les terrains d'un même club, des changements auront lieu.



# BILAN FINANCIER

GJ Vallée de Clisson 2017/2018	DEPENSES	RECETTES
--------------------------------	----------	----------

**District/Ligue :**

Engagements	378,00 €	
Amendes	149,00 €	

**Equipements**

Ballons	799,50 €	968,00 €
Shorts / Chaussettes / Sweats...	1 506,05 €	

**Site Internet**

23,00 €

**Subvention :**

Boussay		500,00 €
Clisson		500,00 €
Gétigné		500,00 €

<b>Total :</b>	<b>2 855,55 €</b>	<b>2 468,00 €</b>
----------------	-------------------	-------------------

<b>SOLDE :</b>		<b>-387,55 €</b>
----------------	--	------------------

<b>SOLDE TRESORERIE AU :</b>	<b>01/08/2017</b>	<b>1 586,32 €</b>
<b>DEPENSES/RECETTES SAISON 2017/2018 :</b>		<b>-387,55 €</b>
<b>SOLDE TRESORERIE AU :</b>	<b>31/05/2018</b>	<b>1 198,77 €</b>

<b>CREDIT MUTUEL :</b>		<b>1 027,77 €</b>
<b>CAISSE :</b>		<b>171,00 €</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>1 198,77 €</b>





## PROJET SPORTIF SAISON 2018/2019

**CATEGORIE U15** (*Entraînement mercredi 18H00/19H30 et  
vendredi 18H15/19H45*)

Effectif U14 = 42

Effectif U15 = 21

63 LICENCIES

**CATEGORIE U18** (*Entraînement mardi et jeudi de 19H15/21H00*)

Catégorie U16 = 14

Catégorie U17/U18 = 33

47 LICENCIES



# Entrainements saison 2018/2019

(Les U15 et U18 s'entraîneront sur le même lieu, la même période) :

- Début de saison au 20/10      Boussay
- 20/10 au 22/12      Clisson
- 01/01 au 23/02      Gétigné
- 23/02 au 30/03      Clisson
- 01/04 au 30/04      Gétigné
- 01/05 au 31/05      Boussay

# Répartition des Matches du GJ saison 2018/2019

- **PHASE DE MATCHS :**  
**AOUT AU 30/11/2018 :**
  - - U14 et U15 : BOUSSAY
  - - U16: CLISSON
  - - U18A et B: GETIGNE**01/12/2018 AU 28/02/2019 :**
  - - U14 et U15 : GETIGNE
  - - U16 : BOUSSAY
  - - U18 : CLISSON**01/03/2019 AU 30/05/2019 :**
  - - U14 et U15 : CLISSON
  - - U16 : GETIGNE
  - - U18 : BOUSSAY





	U15A	U15B	U14	U17	U18A	U18B
EDUC-ATEURS	José REBELO Guillaume GABORIT Benjamin STUDER Tonio REBELO Stéphane BLAIS			Bruno SOULAT Fred MOREAU Franck POQUET		
DIRIGEANTS	Bertrand LUNEAU	Clément LUMEAU	Guillaume GABORIT	Romain COUILLEAU	Bruno SOULAT	Fred MOREAU
DIRIGEANTS	Arthur BLANLOEIL Justine LOIZEAU Benjamin STUDER	Corentin MAUGAT Raphaël CHAIGNEAU	Valentin MOUILLE Stéphane BLAIS	Franck POQUET Joël ANDRE	Dominique BERTHET Pascal PAVION JB ESPIN	Julien DURET

# OBJECTIFS 2018/2019

- **AMELIORER LA COMMUNICATION EN INTERNE AU SEIN DU GJ ET AUPRES DES PARENTS**
- **PROPOSER DES TEMPS DE CONVIVIALITE DURANT LA SAISON ENTRE PARENTS/EDUC/JOUEURS/BUREAU**
- **DEMARCHE DE FORMATION AUPRES DES JEUNES EDUCATEURS**
- **AMBITIONS SPORTIVES DANS LES EQUIPES U15 et U18 (ETAT D'ESPRIT, PLAISIR, GOUT A L'EFFORT)**
- **RESPONSABILISER L'ENSEMBLE DES JOUEURS ET IMPLIQUER ENCORE PLUS LES PARENTS**



- Lavage maillots ( short/maillot = prise en charge par les clubs)
- Répartition administrative
- Site : [gjvalledeclisson.fr](http://gjvalledeclisson.fr) ( infos sur les convocations, les manifestations des clubs, la boutique...)



- Avez-vous des questions ?
- Réunion de rentrée le 10 Septembre à Gétigné
  - Réunion technique + formation tablette à déterminer
- Formation éducateur : Guillaume / Benjamin

**« Il y a plus de courage que  
de talent dans la plupart  
des réussites »**

